

# Questionnaire à l'attention des fédérations pour les aider à élaborer/développer leur concept médico-sportif

Version 1.0

Ce questionnaire s'adresse au chef du sport de performance de la fédération pour l'élaboration ou le développement du concept médico-sportif.

Le concept médico-sportif de la fédération doit créer les conditions cadres optimales pour permettre aux athlètes de fournir la meilleure performance personnelle sans mettre leur santé en danger. Swiss Olympic, la Société des médecins Sport and Exercise Medicine Suisse (SEMS) et l'Association suisse de physiothérapie du sport (ASPS) recommandent de revoir et d'actualiser régulièrement le concept médico-sportif (chaque année).

Tout d'abord, il s'agit de se pencher sur les mesures de médecine du sport *déjà en place* avant de s'appuyer sur un *questionnaire* en vue de remanier le contenu du concept médico-sportif. En ce qui concerne les sous-catégories spécifiques notamment, nous vous recommandons de travailler avec des experts .

## « Boîte à outils »

- Prévention – Notice d'information
- Examen médico-sportif (EMS) – Notice d'information
- Recommandations tarifaires Sportmed
- Profil de compétence Chief Physiotherapy Officer / Physiothérapeute de la fédération
- Profil de compétence Chief Medical Officer / Médecin de la fédération
- Promotion du sport d'élite dans l'Armée suisse

## Questions clés pour faire le tour des mesures de médecine du sport déjà en place

- Quel encadrement / accompagnement (para)médical existe-t-il déjà ?  
Comment est-il organisé ?  
Entraînement / compétition (en Suisse / à l'étranger), programme des compétitions ?  
Médecins / physiothérapeutes / masseurs / collaborations ?
- Des lacunes sont-elles connues en matière de médecine du sport ?
- Quels sont les enseignements tirés de la saison en cours / précédente ?
- Quelles est / sont la / les structure(s) existante(s) : centre national / régional de performance (CNP / CRP), év. structures locales (club avec label, écoles de sport / Talent Schools, etc.) ou mesures individuelles ?  
Comment l'encadrement médical des CNP / CRP est-il assuré ?
- Quel est le budget à disposition ?

## Questions relatives à l'élaboration / le développement du contenu du concept médico-sportif d'une fédération sportive :

### Analyse des sports

- Quelle sont les spécificités de notre / nos sport(s) ? Quelle est l'intensité des entraînements et des compétitions ?
- Quelles sont les maladies et les blessures typiques dans notre / nos sport(s) ?  
Quelles sont les mesures de prévention\* correspondantes ?
- Y a-t-il des directives de la fédération internationale ?

### Organisation

#### Structure organisationnelle et responsabilités

- Comment l'équipe médicale est-elle organisée (organigramme) ?
- Qui exerce les deux principales fonctions clés Chief Physiotherapy Officer (CPO)\* et Chief Medical Officer (CMO)\* ?
- Y a-t-il d'autres physiothérapeutes de la fédération\* / médecins de la fédération\* ? Si oui, qui ?  
Selon quels critères sont-ils recrutés ?
- Existe-t-il une possibilité de remilitarisation (promotion du sport d'élite de l'armée)\* par des médecins et/ou physiothérapeutes qui suivent des « soldats Sport » ?
- Comment les physiothérapeutes de la fédération / les médecins de la fédération sont-ils intégrés ?  
Relation avec les encadrants (para)médicaux personnels des athlètes ?
- D'autres personnes sont-elles impliquées dans l'équipe médicale (masseur, chef du sport de performance, coach, etc.) ?  
Si oui, de quelle manière ?
- Qui a quelles responsabilités (cahier des charges) ?
- Quel encadrement / accompagnement ou structure (para)médical(e) est nécessaire ?
- Quels événements nécessitent quel encadrement / quelle assistance avec quel personnel et matériel : entraînement/compétition (en Suisse / à l'étranger), programme des compétitions ? Médecins / physiothérapeutes / masseurs ?

#### Collaboration

- Avec quelles personnes / organisations la fédération collabore-t-elle dans le domaine médico-sportif ?
- Un transfert de connaissances issues d'autres sports est-il possible avec de telles exigences médicales ?
- L'objet et l'étendue (y c. continuité) de cette collaboration sont-ils consignés par écrit ?

### Finances

- Qui est dédommagé comment\* ? CMO / médecin de la fédération, CPO / physiothérapeute de la fédération
- Indemnité journalière / mandat / contrat d'engagement (à durée indéterminée / déterminée) ?
- Qui assume les coûts des examens médico-sportifs (EMS)\* ? L'athlète, la fédération, les accords de sponsoring avec l'institution médicale ?

### Assurance

- Comment les athlètes et les collaborateurs de l'équipe médicale sont-ils assurés ?
- Caisse-maladie avec complémentaire, accident, en Suisse et à l'étranger, etc. ?
- Responsabilité ?
- Rega ?
- Ces données sont-elles saisies (pour chaque personne) ?

### Communication (externe)

- En cas de maladie ou d'accident, qui assure la communication en interne et vis-à-vis des médias ?
- Qu'est-ce qui est communiqué ? Qu'est-ce qui n'est pas communiqué ?
- Quand cela est-il communiqué ?
- Quels sont les droits et les obligations de l'athlète ?
- Quels sont les droits et les obligations du médecin traitant ?

### Gestion des données et des informations

- Comment fonctionne la gestion des données des athlètes ou du flux d'informations au sein de l'équipe médicale ?
- Qui assume la responsabilité du flux d'informations, en particulier lorsque l'athlète n'est pas traité par un médecin / des physiothérapeutes de l'équipe médicale de la fédération ?
- Existe-t-il un dossier pour chaque athlète ? Si oui, sous quelle forme ? Accessible à quelles personnes ?
- Les athlètes signent-ils un contrat d'athlète qui règle le devoir de discrétion et la transmission de données personnelles ?  
Quelles sont les données concernées (médecine du sport, diagnostic de performance, etc.) ?  
Qui peut consulter le contrat (chef du sport de performance, coach, médecin de la fédération, etc.) ?
- L'équipe médicale procède-t-elle à un débriefing au moins une fois par an ?

## Prévention

### Parcours des athlète

- A quel moment du parcours des athlètes, soit à partir de quel âge ou de quel niveau de cadre et de phase FTEM, les mesures médico-sportives doivent-elles être mises en place ? Quelles mesures sont mises en place (consultation médicale, physiothérapie, massage, analyses, diagnostic de performance, etc.) ?
- Quand un premier examen médico-sportif (EMS)\* est-il indiqué ? A quelle fréquence doit-il être répété ? Comment les doublons sont-ils évités (par ex. avec les écoles de sport) ?
- Y a-t-il des exigences médicales spécifiques selon l'âge, le sexe, etc. des athlètes ?
- La prévention des maladies, des blessures et des accidents (et la prophylaxie des infections) est-elle expliquée aux athlètes, aux entraîneurs et aux parents, et une mise en pratique est-elle prévue ? Si oui quand, sous quelle forme et par qui ?

### Antidopage

- Une fédération remplit régulièrement les tâches qui lui sont dévolues conformément au Statut concernant le dopage. Au sein de la fédération, qui est responsable en matière d'antidopage ? Le chef du sport de performance, le CMO, etc. ?
- La déclaration de soumission aux règles antidopage signée par les athlètes s'inscrit-elle dans le cadre d'un processus clair ?
- Qui garantit la transmission d'informations aux athlètes, aux entraîneurs et à l'équipe médicale ?
- Qui compose l'assortiment de médicaments pour l'entraînement et la compétition des cadres, et exclut les moyens et substances interdits (liste actuelle des interdictions) ? Le CMO, le médecin de la fédération, etc. ?

## Encadrement

### Médecine du sport et physiothérapie du sport – procédure en cas de blessures/maladies

- Comment les athlètes (parents) et les entraîneurs sont-ils informés sur la médecine du sport, la physiothérapie du sport resp. le réseau de prise en charge médicale ? Comment sont-ils informés sur les procédures à suivre en cas de blessure ou de maladie ? Où trouvent-ils les coordonnées nécessaires du personnel médical ?
- Comment l'accès rapide et idéalement sur site à un médecin / à un physiothérapeute est-il garanti aux athlètes en cas d'accident et de maladie ?
- Quelle procédure faut-il suivre lorsqu'un athlète se blesse / tombe malade ? En Suisse, à l'étranger ? Responsables / interlocuteurs des athlètes, des coaches, des parents, etc. ?
- Y a-t-il des différences en fonction du niveau de cadre ? Communication de cette procédure à toutes les personnes impliquées ?
- Rapatriement ? Planification des cas extrêmes

### Diagnostic de performance

- Quels sont les besoins en ce qui concerne le diagnostic de performance ?
- Qu'est-ce qui est effectué comme diagnostic de performance standard ? Et comme diagnostic de performance spécifique au sport concerné ?
- Qui est responsable du diagnostic de performance (au sein de la fédération, en collaboration avec des partenaires externes, au sein des Swiss Olympic Medical Centers, etc.) ?
- Comment se passe le transfert des connaissances issues du test de performance à la pratique / aux entraînements quotidiens ?
- Comment et via quelle personne les résultats du diagnostic de performance sont-ils retransférés à l'athlète, au coach du cadre / à domicile et du club (responsabilités, personnes impliquées) ?

### Nutrition du sport

- Comment les athlètes sont-ils informés sur le thème de l'alimentation sportive (responsabilité, supports, échéances, etc.) ?
- Existe-t-il une coopération avec un / des expert(s) en ce qui concerne la nutrition du sport ? (fédération – experts ou athlètes – experts) ?
- Des possibilités d'informations existent-elles pour d'autres personnes (parents, coach, etc.) ?
- Comment les connaissances acquises sont-elles transférées / intégrées au sein de l'équipe médicale ?

### Psychologie du sport

- Comment les athlètes sont-ils informés sur le thème de la psychologie du sport (responsabilité, supports, échéances, etc.) ?
- Existe-t-il une coopération avec un/des expert(s) en ce qui concerne la psychologie du sport ? (fédération – experts ou athlètes – experts) ?
- Des possibilités d'informations existent-elles pour d'autres personnes (parents, coach, etc.) ?
- Comment les connaissances acquises sont-elles transférées / intégrées au sein de l'équipe médicale ?

## **Gestion des connaissances**

- Comment l'échange de connaissances est-il garanti au sein de l'équipe médicale ? Qui en assume la responsabilité ?
- Sous quelle forme et où les connaissances sont-elles consignées ? Issues de la science (innovation comprise), de debriefings, d'analyses de fin de saison, etc. ?
- Un échange de savoir a-t-il lieu avec d'autres domaines spécialisés (sciences du sport, développement de matériel, etc.) et sports ? Si oui, à quelle fréquence et sous la responsabilité de qui ?

## **Documents utiles**

- Charte d'éthique et Code de Conduite de Swiss Olympic
- Code médical du Mouvement olympique
- Statut concernant le dopage de Swiss Olympic